

nous descendons, dans quel dessein la Providence nous a choisis les premiers pour répandre la foi en ces contrées, et avec quelle ténacité jalouse et quelle inébranlable résolution nous entendons bien ne jamais abdiquer, ni devant la force, ni devant la ruse, notre titre glorieux et très chèrement conquis de pionniers de la civilisation canadienne.

Ce titre confère des droits. Et il donne en ce moment, je suis heureux de le dire, à toute une race vaillante, unie dans une même pensée, et groupée sous un même drapeau, le courage et la fierté nécessaires pour les défendre. Défendons-les, ces droits, par toutes les armes honnêtes : par la raison, l'histoire, les arguments légaux, les protestations énergiques, les procédés judiciaires, les démarches diplomatiques, et, quand il le faudra, par le suffrage et l'influence politique.

La justice porte en elle-même une logique qu'aucun sophisme ne peut entamer, et elle donne à ceux qui la servent une puissance et une fermeté d'action qu'aucun fanatisme ne peut lasser. Il en est de l'ordre moral, comme de l'ordre physique. Sous l'empire d'une loi profonde de gravité et d'équilibre, les flots les plus agités finissent par rentrer dans leur lit. Par une loi plus haute où Dieu domine l'humaine liberté, les passions les plus injustes trouvent souvent, dans la lutte persévérante qu'on leur oppose, une résistance qui les dompte et un frein qui les paralyse.

D'autre part, l'Église catholique, gardienne vigilante du droit et protectrice de toutes les saines libertés, ne peut voir que d'un œil réjoui les populations fidèles aux traditions les plus légitimes et soucieuses de garder intactes, fût-ce au prix des plus grands sacrifices, la mémoire des aïeux, la religion du foyer, la langue immortelle de Jeanne d'Arc, de Vincent de Paul et de Bossuet.

Agréez, cher Monsieur le Président, avec l'expression renouvelée de mes regrets, l'hommage de mes respectueux sentiments et mes vœux les plus sincères pour le succès de votre Congrès.

Louis Ad. Pâquet, ptre.